

**Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: "« Si j'devais attraper des voyous, j'aurais coursé deux-trois flics » : Comment la police est-elle décrite et perçue au sein du rap français ?"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture**

**Auteur :** D'Oro, Lucas

**Promoteur(s) :** Dantinne, Michael

**Faculté :** Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

**Diplôme :** Master en criminologie, à finalité spécialisée

**Année académique :** 2020-2021

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/11833>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

*« Si j ’devais attraper des voyous, j ’aurais coursé  
deux-trois flics » : Comment la police est-elle décrite et  
perçue au sein du rap français ?*

Lucas D’ORO

Travail de fin d’études

Master en Criminologie, à finalité spécialisée

Année académique 2020-2021

Tuteur académique : Prof. Michaël DANTINNE

## Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon tuteur académique, Monsieur Michaël Dantine, pour son aide et ses précieux conseils pour la réalisation de ce mémoire.

Ma reconnaissance s'exprime également envers mon maître de stage, Monsieur Axel De Wespim, pour ses encouragements dans le cadre de ce travail.

J'adresse aussi mes remerciements à mon entourage, pour son soutien infaillible tout au long de mon parcours académique.

Enfin, je tiens spécialement à remercier mes amis Rémi Andrulli et François Counson, lesquels ont su m'apporter leur aide au moment où j'en avais le plus besoin.

Lucas D'Oro

## Table des matières

<b>1. Résumé/Abstract</b> .....	5
<b>2. Introduction</b> .....	6
2.1 Contexte social .....	6
2.2 Contexte médiatique .....	6
2.3 Rappeurs et justice.....	7
2.4 Absence de travaux similaires au sein de la littérature scientifique .....	7
<b>3. Corpus théorique</b> .....	7
3.1 Historique du rap .....	7
3.2 Le rap, une musique contestataire .....	8
3.3 Rap, musique et comportements délinquants .....	9
3.4 Rap français.....	9
<b>4. Question de recherche</b> .....	10
<b>5. Méthodologie</b> .....	11
5.1 Population et échantillon .....	11
5.2 Occurrences et thèmes .....	12
5.3 Outils pour l'analyse de données textuelles .....	13
<b>6. Résultats</b> .....	14
6.1 Émergence de 5 thèmes principaux .....	14
6.1.1 Méthodes/actions .....	14
6.1.2 Fuite/esquive .....	15
6.1.3 Présence sur le terrain.....	15
6.1.4 Hostilité envers la police .....	16
6.1.5 Violences policières.....	17
6.2 Sous-thèmes.....	17
6.3 Résumé .....	18
<b>7. Discussion</b> .....	19
7.1 Limites et faiblesses .....	19
7.2 Forces .....	20
7.3 Implications futures et pistes d'amélioration.....	20
7.4 Mise en perspective théorique .....	21
7.4.1 Cultivation theory .....	21
<b>8. Conclusion</b> .....	22

**9. Bibliographie..... 24**  
**10. Annexes..... 29**

## 1. Résumé/Abstract

**FR :** Le rap est le versant musical de la culture hip-hop. Né dans les années 1970 aux États-Unis, il a très vite été sujet aux polémiques et aux controverses. En cause, ses textes militants, politiques, corrosifs et dénonciateurs de divers maux qui accablent des populations paupérisées : problèmes de logements, chômage, relégation sociale, mais également des sujets tels que le racisme et les discriminations, le rap étant porté et popularisé par des artistes majoritairement afro-américains. Ces derniers ont connu différents déboires avec la justice et avec la police dans le courant des années 1980. La police est souvent accusée par les rappeurs comme étant le bras armé d'un état discriminant. Celle-ci serait violente à leur égard, ce qui se traduirait notamment par de nombreux contrôles au faciès dont seraient victimes ces minorités ethniques. Le rap français n'échappera pas non plus à quelques différends avec la police et avec la justice. Notre travail a pour but d'étudier la description et la perception de la police au sein du rap français. Pour ce faire, nous nous sommes penchés sur 875 morceaux parmi les albums de rap les plus écoutés en 2018, 2019 et 2020. Nous n'avons pu trouver des recherches du même acabit, faisant de notre étude un travail exploratoire. Il ressort de notre travail que près d'un morceau de rap français sur deux fait mention de la police. Cette dernière est présentée comme étant un frein aux trafics de drogue au sein des banlieues, et est à cet égard un ennemi à fuir ou à chasser.

Mots-clés : rap et police – histoire du rap – rap français – rap et violence

**EN:** Rap is the musical side of the hip-hop culture. Born in the 1970s in the United States, it has quickly been subject to polemics and controversies. The reasons of these polemics are its political, militant and corrosive lyrics, which tend to report various evils that overwhelm impoverished populations: housing problems, unemployment, social relegation, but also issues such as racism and discrimination, with rap being carried and popularized by predominantly African-American artists. The latter experienced various problems with the law and with the police during the 1980s. The police are often accused by rappers as the armed arm of a discriminatory state. The police are said to be violent towards them, which would result in particular in racial profiling against these ethnic minorities. French rap will also face disputes with the police and the law. Our work aims to study the description and perception of the police in French rap. To that end, we looked at 875 tracks among the most listened albums in 2018, 2019 and 2020. We were unable to find similar research, making our study an exploratory work. Our research found that almost one out of two French rap song mentions the police. The latter is presented as an obstacle to drug trafficking within council estates, and is in this respect an enemy to flee or chase.

Keywords: police and rap – rap history – French rap – Rap and violence

## 2. Introduction

L'objet d'étude de notre mémoire porte sur l'image de la police que le rap français, à travers ses paroles, est susceptible de véhiculer. Par ce travail, nous tentons non seulement de rendre compte du type de messages que le rap français peut diffuser concernant la police, mais également dans quelle mesure. Pour un travail ancré dans l'actualité et son contexte, il a été décidé de se référer aux productions de rap des années 2018, 2019 et 2020. Les origines de ce travail et les motivations pour le réaliser sont multiples.

### 2.1 Contexte social

Tout d'abord, le contexte social actuel fait état d'une certaine méfiance envers la police, voire parfois de l'hostilité. Un sondage du SLFP Police, auquel ont pris part 4000 policiers, indique que près de 40% des répondants déclarent avoir été victimes de violences physiques au cours de l'année 2020 (Syndicat Libre de la Fonction Publique, 2020). En mars 2021, le journal néerlandophone Het Nieuwsblad (« Geweld tegen politie », 2021) consultait et rapportait les chiffres de la Police Fédérale concernant les violences contre les forces de l'ordre pour l'année 2020. Ces chiffres sont en hausse de 8% par rapport à 2019, et concernent 4904 faits de rébellion, 1312 menaces, 3207 insultes et 904 faits de coups et blessures volontaires. Précisons toutefois que nous ne sommes pas parvenus à trouver ces chiffres sur le site de la Police Fédérale, laquelle a décidé de ne pas commenter les chiffres divulgués.

En France, le journal Le Monde a réalisé une infographie à partir des chiffres du Ministère de l'Intérieur, et indique que les agressions contre la police ont été multipliées par 2,3 en vingt ans, depuis l'an 2000 (Albertini, 2021).

### 2.2 Contexte médiatique

La lecture de plusieurs articles rapportant des différends entre les rappeurs et la police est également à la source de ce travail.

Dernièrement, certains faits divers impliquant d'une part des rappeurs ainsi que leur entourage, et d'autre part la police, ont fait partie du champ médiatique : en mars 2021, une patrouille de police se faisait caillasser par une centaine d'individus participant au tournage d'un clip du rappeur M2z, ce dernier les insultant de « fils de pute » à travers une publication sur Facebook (« Montbéliard : Une patrouille de police attaquée », 2021). Toujours en mars 2021, c'est en marge du tournage d'un clip du rappeur Niaks que les policiers ont été attaqués par des tirs de mortiers d'artifice (« Mantes-la-Jolie : Tirs de mortiers d'artifice et projectiles sur la police », 2021). En 2019, c'est le groupe 13 Block qui scandalise la police avec son titre « Fuck le 17 » (« Fuck le 17 : le clip anti-police des rappeurs 13 Block crée la polémique », 2019).

En termes de démêlés judiciaire impliquant des rappeurs et la police, citons aussi en 2017 le rappeur Jo Le Pheno comparaisant devant le tribunal correctionnel de Paris pour son morceau « Bavure », dans lequel il rappe « *Il faut se défouler sur la flicaille* » et « *Je pisse sur la justice et sur la mère du commissaire* » (Politi, 2017).

## 2.3 Rappeurs et justice

S'il est rare que des rappeurs soient condamnés par la justice en raison de leurs textes, ce n'est toutefois pas impossible. Aux Etats-Unis, nous pensons au procès impliquant Jamal Knox et Rashee Beasley, arrêtés en novembre 2012 après une chanson publiée sur YouTube et condamnés à 2 ans de prison pour menaces terroristes. Dans cette chanson, les deux rappeurs profèrent des menaces envers des officiers de police, en spécifiant leurs noms et en faisant référence à Richard Poplawski, condamné pour le meurtre de trois officiers de police en 2009 (Hirsch, 2018). Citons enfin les rappeurs d'Angoulême Rémy et Poposte, condamnés en 2016 pour apologie du crime et injure publique, après avoir déclaré dans une chanson « *J'aime quand un flic va à l'enterrement de ses collègues* » et « *Toujours le sourire quand un flic crève* » (Kovacs, 2016).

## 2.4 Absence de travaux similaires au sein de la littérature scientifique

Ensuite, ce travail naît d'un quasi vide dans la littérature scientifique concernant les rapports entre le rap, français ou non, et la police. Si la littérature au sujet de rap ne manque pas, concernant ses origines et son histoire (Rose, 1994), son rapport avec les gangs (Lauger & Densley, 2018), ou sur sa violence inhérente (Zubčeková, 2015), sa conception de la police et ses rapports avec elle ne sont jamais l'objet principal de tels articles. Mucchielli (2003), en étudiant les textes d'artistes tels que Suprême NTM, Assassin ou encore Rocca, a étudié ces rapports complexes entre la police et le rap. Cependant, les artistes présents dans cette analyse ne font désormais plus partie de la scène actuelle, et les textes pourraient en résulter quelque peu datés, et éloignés des productions contemporaines. Notre recherche aura donc pour objectif de combler, à notre portée, ce vide.

# 3. **Corpus théorique**

Nous aborderons au sein de cette rubrique une brève histoire du rap, depuis son apparition aux États-Unis en 1973 avec le DJ Kool Herc (Kosanovich, 2004) en passant par son arrivée en France dans la même décennie. Nous tenterons également d'expliquer comment cette musique populaire est devenue, au fil des années, un art controversé, parfois considéré comme inquiétant pour les parents de ses auditeurs (Perkins, 1996). Seront également abordés le caractère prétendument violent du rap, son lien avec les banlieues, ainsi qu'une éventuelle qualité politique.

## 3.1 Historique du rap

Plusieurs significations sont envisagées pour le terme « rap ». Il serait l'acronyme de « rhythm and poetry » pour (Lessard, 2017), et la traduction de plusieurs expressions que l'on pourrait traduire par « baratiner » ou « avoir de la répartie » (Karanfilovic, 2004). Le rap naît dans les années 1970 dans le Bronx, à New-York, et est décrit comme étant le mariage entre une forme de narration en rimes et des musiques électroniques très rythmées (Rose, 1994). Il est, avec le DJing, le versant musical du hip-hop, culture afro-américaine qui comprend également une composante visuelle – le graffiti – et une composante dite corporelle – le breakdance (Best & Kellner, 1999). Dans un premier temps, le rappeur est le MC – le maître

de cérémonie – et a pour but de maintenir la foule en haleine pendant que le DJ passe ses samples (Sköld & Rehn, 2007).

Le rap est donc, au commencement, une musique dansante et festive, mais le contexte dans lequel il prend forme en fait aussi un instrument utilisé par les rappeurs pour défendre leur territoire (Tsitsos, 2018). Comme expliqué par Chang (2007), la construction du Cross Bronx Expressway au début des années 70 sera un évènement catalyseur pour les populations pauvres du sud du Bronx, essentiellement afro-américaines et portoricaines. Selon Rose (1994), la construction de cette route entraînera la suppression de quelques 60.000 logements, forçant des habitants déjà vulnérables économiquement à trouver d'autres solutions. Toujours selon Rose (1994), ces habitants afro-américains et portoricains forcés à s'exiler seront le cœur des premiers raps, utilisant ce médium pour faire état de leur condition. C'est dans ce sens que Tsitsos (2018) considère la naissance du rap comme étant une tentative de chasser, de manière symbolique, l'invasion qui vient déformer le sud du Bronx, ce qui explique en partie la composante territoriale présente dans cette musique. Comme le dit Forman (2002), le territoire est un thème central au sein du rap.

Les morceaux qui contribueront à rendre le rap si populaire sont d'une part « Rapper's Delight » sorti en 1979 de The Sugarhill Gang, et « The Message », sorti en 1982 par GrandMaster Flash and The Furious Five, faisant ainsi du rap une musique vectrice tantôt de gaieté, tantôt un porte-voix pour les marginalisés (French, 2017). En effet, le morceau de 1979 est une chanson plutôt festive, où le rappeur Master Gee met en avant sa virilité et ses compétences techniques, tandis que celui de 1982 est utilisé par le rappeur Melle Mel pour parler de thèmes tels que l'inflation, la toxicomanie et le chômage.

C'est à la fin des années 1980 que le rap se fait plus politique, notamment avec le groupe Public Enemy, qui selon Dimitriadis (1996) a embrassé une « conscience sociale radicale », visant dans leurs textes les institutions de pouvoir pour les confronter aux inégalités raciales croissantes aux États-Unis. C'est donc dans ce cadre que nous pouvons dire, pour reprendre les termes de Marquet (2013, p. 1), que le rap « porte un potentiel militant et contestataire » et qu'il est « porteur d'une dimension politique ». Toujours selon Marquet (2013, pp. 2-3), il y a dans le rap « conscience et volonté d'agir sur les représentations et le monde social ».

### 3.2 Le rap, une musique contestataire

Le rap devient ainsi une forme de résistance et de culture d'opposition (Martinez, 1997). Certains rappeurs, tels que Bambaataa, utilisent le rap pour éloigner les jeunes de la violence des gangs en les incitant à canaliser leur colère dans la musique, la danse et le graffiti (Lipsitz, 1994).

Mais à la fin des années 1980, un style nouveau apparaît : le « gangsta rap ». Le groupe NWA – Niggaz Wit Attitudes – et leur album « Fuck the police » seront les pionniers de ce style, abordant des problèmes sociaux et politiques avec une tonalité plus violente (Stephens & Wright, 2000). Peu à peu, les rappeurs se transforment en agents d'un changement politique (Nielson, 2012) et seront, par conséquent, les cibles de la surveillance et du harcèlement policier. Cette pression policière sera illustrée à la fin des années 1980 lorsque Milt Ahlerich, alors directeur adjoint du FBI, adressa une lettre au label de NWA – Priority Records – pour faire part de sa désapprobation concernant la musique qu'ils produisaient (Nielson, 2010). Cette lettre déclenchera une réaction de la part de la police, laquelle fera irruption sur scène à Detroit lors

d'un concert de NWA (Nielson, 2010) et entraîna l'annulation d'autres événements (Marsh & Pollack, 1989).

Cette dimension plus agressive apparue avec le gangsta rap sera l'objet de critiques. French (2017) expliquait par exemple que le rap sera critiqué pour sa glorification de la violence et une certaine admiration pour les activités criminelles, qui propageraient des stéréotypes négatifs quant aux centres-villes américains. Cette violence deviendra de plus en plus commune au sein du rap : le pourcentage de chansons avec du contenu violent passera de 27% pour la période allant de 1979 à 1984, puis 60% entre 1994 et 1997 (Herd, 2009) pour atteindre 65% pour la période entre 1992 et 2000 (Kubrin, 2005).

Mais la violence n'est pas le seul trait problématique : l'objectification de la femme (Rebollo-Gil & Moras, 2012), l'homophobie (Rodriguez, 2018) ou encore la consommation de drogues (Rigg & Estreet, 2019) sont d'autres thèmes présents dans le rap sujets à la controverse. D'après Miranda (2002, cité dans Miranda & Claes, 2004), les rappeurs français seraient reconnus comme étant plus enclins à se vanter de consommer du cannabis, d'appartenir à des gangs et de vivre dans des quartiers difficiles.

### 3.3 Rap, musique et comportements délinquants

Certaines études trouveront des liens de corrélation entre l'écoute du rap et la délinquance. C'est notamment le cas pour le travail de Ter Bogt, Keijsers et Meeus (2013), lequel montrera que l'écoute de différents types de rock, de musiques électroniques et de musiques afro-américaines était corrélée, chez les adolescents, à un plus haut niveau de délinquance que chez les auditeurs de pop ou de musique classique. Un autre travail indique que les adolescents auditeurs de rap ou de metal présentaient plus de risques de délinquance, de comportements antisociaux, de consommation de drogue et d'échecs scolaires (Russell, 1997). Enfin, citons également le travail de Miranda et Claes (2004) dont les résultats indiquent un lien entre l'écoute de rap et des comportements déviants, le rap français présentant le lien le plus fort.

Il nous semble également opportun de mentionner diverses études abordant l'influence que peut représenter la musique chez les adolescents. Dans une perspective sociocognitive, il a été suggéré que le rap porteur de messages antisociaux activerait à son tour des comportements antisociaux, à travers l'amorçage cognitif (Hansen, 1995). Cette influence pourrait s'expliquer par l'identité culturelle que le rap a à offrir, sans commune mesure avec ce que d'autres médias pourraient apporter (Béthune, 1999). La musique aurait donc cette faculté à combler ce besoin de construction identitaire chez les jeunes auditeurs (Laughey, 2006). Il est donc possible que des auditeurs impressionnables tendent à imiter les comportements dépeints par leurs artistes préférés (Miranda & Claes, 2004). Dans ce sens, Brown et al. (2002) ont également suggéré que les adolescents pourraient consommer certains médias en vue d'obtenir une identité voulue.

### 3.4 Rap français

Le rap arrive en France à la fin des années 1970, notamment grâce à une tournée de Bambaataa, fondateur de la Zulu Nation, et de l'émission télévisée « H.I.P H.O.P » diffusée sur TF1 et qui permet au genre de se populariser outre-Atlantique (Decouvelaere, 2008). Selon Decouvelaere (2008), les premiers succès commerciaux français apparaissent au début des années 1990, et le rap s'installera rapidement comme marché populaire auprès du jeune public. En 2003, ce sont 9% des Français qui disent écouter

régulièrement du rap, contre 5% en 1997, ce public étant composé en majorité d'hommes de moins de 25 ans (Molinero, 2009).

C'est aussi à la fin des années 1990 que le rap français devient plus contestataire que festif : selon Miranda et Claes (2004), ce changement de paradigme proviendrait du fait que le rap est principalement issu de quartiers défavorisés que l'on appelle communément « les cités ». Les jeunes provenant de ces quartiers, en majorité des enfants d'immigrés nord-africains et ouest-africains, ont fait du rap une source alternative d'identité au sein d'un pays qui les discriminerait (Boucher, 1998).

Cette discrimination serait illustrée par leur rapport avec la police, laquelle serait violente et raciste à leur égard, le rap étant ainsi utilisé pour lancer un appel à « la révolte et à la violence » (Mucchielli, 2003, p. 337). Au sein de ces banlieues, la police peut faire l'objet d'un fort rejet, notamment de la part de populations issues de minorités ethniques, chez qui la défiance envers la police serait d'autant plus marquée lorsque celles-ci vivent en banlieue (Roux, 2017). Cette défiance marquée de la part de minorités ethniques envers la police se retrouve aussi en Belgique, les personnes d'origine ou de nationalité Marocaine et Turque partageant cette réserve (Van Craen, 2013). Ainsi, d'après Roux (2017, p. 561), « le sentiment subjectif d'appartenance raciale encourage la défiance envers la police, qui tend à être vue comme l'adversaire du groupe ».

Dans son article, Mucchielli (2003) nous explique que le rap permet à ces jeunes de banlieues d'exprimer leur quotidien avec la police : contrôle au faciès, violence verbale et physique, justice inique. L'ouvrage de Boucher (2013) fait également le récit de ces jeunes dénonçant un racisme policier ainsi que des contrôles au faciès récurrents. D'autres théories concernant cette violence au sein du rap ont été émises : pour Pecqueux (2007), le rap paraît violent en raison de son langage vulgaire. Pour Beru (2006), les rappeurs grossissent le trait simplement parce que la violence fait vendre. D'autres auteurs tels que Lena (2006) vont dans ce sens. Enfin, selon Zubčková (2015, p. 300), « la réputation violente n'est pas simplement un cliché à surmonter, mais elle est basée sur une des caractéristiques de ce genre musical ».

Enfin, abordons en quelques chiffres la popularité du rap en France. En juillet 2020, le journal Libération réalisait une infographie basée sur les statistiques de Spotify, indiquant que le hip-hop était le genre musical le plus écouté entre 2016 et 2020, devant la pop et l'électro : 69,7% des morceaux figurant au « Top 200 hebdomadaire » sont des musiques hip-hop, la deuxième place revenant à la pop avec 17,7% (Magoria, 2020). Comme nous pouvons le constater dans l'*Annexe 1*, sur les 20 artistes les plus écoutés en streaming, seuls 4 ne produisent pas de rap. L'application Spotify est considérée comme étant la plateforme de streaming la plus importante au monde, avec plus de cent millions d'utilisateurs mensuels comptabilisés en juin 2016 (Vonderau, 2019).

#### **4. Question de recherche**

La présente recherche a pour but de découvrir quelles sont les représentations faites de la police au sein du rap français. Nous chercherons également à établir dans quelle mesure le rap français parle de la police, si cette dernière représente une thématique récurrente ou non. Cette étude pourrait s'inscrire dans le domaine des *attitudes towards the police* (ATP), un champ de recherche visant à investiguer les perceptions et les opinions de la population concernant la police.

Comme indiqué dans notre corpus théorique et notre introduction, les rapports entre le rap et la police peuvent se révéler houleux, mais la littérature concernant ce sujet se révèle peu fournie. La littérature concernant le rap américain est plus volumineuse, tandis que les études concernant le rap français que nous avons pu trouver se penchent sur les paroles d'artistes tels que Diam's, MC Solaar et Rohff (Zubčková, 2015) ou IAM, Suprême NTM et Ministère AMER (Mucchielli, 2003), lesquels ne font plus partie de la scène rap française actuelle. Le contexte dans lequel ces artistes ont créé leur musique pourrait ne plus être le même, de même que le vocabulaire qu'ils utilisaient, le vocabulaire des banlieues évoluant en permanence (Duchêne, 2002). Nous pensons donc qu'une analyse sur les trois dernières années est de mise. Ce choix de trois années est arbitraire : nous avons considéré qu'au-delà de ces trois ans, certains rappeurs risquaient d'être désuets, ou plus aussi audibles qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Notre recherche est inductive, et s'est avérée exploratoire, raison pour laquelle il a été décidé de ne pas émettre d'hypothèse, afin d'éviter tout biais de confirmation. L'objectif était d'obtenir un point de vue général, global, sans se focaliser sur des sujets autres que la police. De par nos lectures, certains thèmes tels que les violences policières ou les contrôles au faciès ont été un temps envisagés. Nous sommes cependant revenus à notre idée initiale, afin de ne pas « trouver ce que l'on cherchait ». Il aura donc été question, dans un premier temps, de relever et d'analyser toute mention faite de la police, sans discrimination.

## 5. Méthodologie

Nous nous efforcerons dans cette rubrique de rendre accessible et compréhensible chaque étape effectuée, en toute transparence, et en donnant des exemples de ce qui a été réalisé.

Pour ce travail, nous nous sommes rendus sur le site internet de la SNEP<sup>1</sup>, le Syndicat National de l'Édition Phonographique, afin d'accéder à des classements de ventes officiels. Ces classements sont établis sur base des ventes physiques, des ventes en téléchargement et des écoutes en streaming à partir d'abonnements payants sur différentes plateformes : Apple Music, Spotify, Deezer, Qobuz, Napster et Google Music. Les classements annuels présentent un maximum de 200 albums. Notre choix s'est porté vers la SNEP d'une part car il n'a pas été possible de trouver d'autres classements de ventes annuels, et d'autre part car ces classements permettent d'accéder au rap le plus écouté, ce qui nous a semblé pertinent afin d'obtenir des artistes représentatifs de la scène actuelle. Nous nous sommes également aidés du site Genius<sup>2</sup>, lequel procure les paroles de la plupart des chansons de nombreux artistes, en proposant parfois des annotations et des explications.

### 5.1 Population et échantillon

Dans un souci de faisabilité, nous avons décidé de nous limiter aux albums de rap présents dans les 50 premières places des classements annuels des ventes, pour les années 2018, 2019 et 2020. Notre premier échantillon s'élève au total à 875 chansons écoutées.

---

<sup>1</sup> <https://snepmusique.com/>

<sup>2</sup> <https://genius.com/>

Pour l'année 2018, nous comptons 18 albums et 332 chansons. En 2019, ce sont 16 albums qui figurent dans les 50 albums les plus vendus, mais deux de ceux-ci n'ont pas été comptabilisés car ils figuraient déjà au classement de 2018. Ce sont donc 14 albums pour un total de 295 chansons. En 2020, 15 albums figurent au classement mais de nouveau avec des doublons, ce sont ici quatre albums qui ne seront pas comptabilisés, nous amenant à un total de 11 albums et 248 chansons. Nous comptabilisons au total 25 artistes (*Annexe 2*).

Parmi ces 875 chansons, nous avons dénombré 869 mentions faites de la police, que nous nommerons des occurrences. Ces occurrences sont présentes dans 417 titres. Ce sont ces 417 chansons qui ont servies comme matériau à analyser. Les occurrences ont été retenues sous de multiples formes. Comme explicité plus bas, divers champs lexicaux sont mobilisés lorsqu'il s'agit de mentionner la police. Nous avons donc retenu à la fois des verbes, des noms communs et des noms propres.

## 5.2 Occurrences et thèmes

L'objectif initial était de compiler tous les extraits faisant mention de la police afin de les quantifier et de les analyser. Pour ce faire, certaines règles ont été préalablement définies.

Premièrement, nous avons eu besoin de créer des listes de vocabulaire (*Annexe 3*). En effet, les termes utilisés dans le rap décrivant la police sont nombreux et variés, et c'est au fil de notre recherche que de nombreux termes utilisés pour parler de la police ont été découverts. Au total, cinq listes de vocabulaire ont été créées.

La première liste répertorie les 49 termes utilisés pour parler du policier en tant que personne (par exemple : condé, porc, hnoucha). La seconde répertorie les 25 termes employés pour parler de la police en tant qu'institution (par exemple : B.A.C, OCRTIS, les stup'). La troisième liste relève les 24 termes empruntés pour mentionner les objets en lien avec la police (par exemple : képis, Mondéo, uniforme). La quatrième liste présente les 22 termes utilisés pour parler des diverses méthodes policières (par exemple : contrôle, perquis', embarquer). Enfin, la cinquième liste répertorie trois expressions qui ne rentraient dans aucune de ces listes, à savoir « arah », « arténa » – deux termes utilisés pour prévenir de l'arrivée de la police – et « indic' ». Pour comprendre certains termes, les mémoires de Zelenková (2013) et Sekaninová (2012) se sont révélés très instructifs. Nous avons également écouté de nombreuses interviews de rappers, lesquels traduisant volontiers certaines expressions qu'ils mobilisent dans leurs textes.

Les termes cités précédemment n'ont pas été les seuls à être relevés, la police étant parfois mentionnée par l'usage de pronoms personnels : tels que dans l'extrait suivant « *Les porcs font des photos, un dossier bien garni (bien garni) ; Mais ils restent des boloss à rouler dans la farine (dans la farine)* » (Ninho, *Zéro paluche*, 2019) ou comme dans cet extrait « *Arah y a la B.A.C, B.A.C, B.A.C ; On va te les mettre à quatre pattes* » (Naps, *Piste blanche*, 2018).

Ensuite, les répétitions ne sont pas comptabilisées. Par exemple, dans la phrase « *Nique la police, vive la guedro (woh), nique la police, vive la guedro (woh)* » (Koba La D, *Guedro*, 2019), nous ne retenons qu'une occurrence. De même pour l'extrait « *La ne-zo est quadrillée, faut courir : y a les condés ; Et vu qu'sur moi j'ai du détail, s'ils m'pécho, c'est garde à v' ; La ne-zo est quadrillée (ouais, ouais), faut courir : y a les condés (ouais, ouais) ; Et vu qu'j'ai du détail sur moi, s'ils m'pécho, c'est garde à v' (ouais, ouais)* »

(Koba La D, *Quadrillé*, 2019), dans ce cas également, une seule occurrence sera comptabilisée, la proposition se répétant.

Les occurrences figurant l'une à côté de l'autre ont été, elles aussi, comptabilisées comme n'étant qu'une seule mention. Par exemple, dans l'extrait « *Et j'suis dans l'quatre anneaux, 2018 (2018) avec Deuspi, Suge, j'suis dans l'Ford, menotté* » (Koba La D, *Mélange*, 2019), nous ne retenons qu'une occurrence. En revanche, dans l'extrait « *Au poste, il prend du grade, il attire les grosses brigades ; Les brigadiers veulent sa te-tête, lui, il est prêt pour allumer* » (Moha La Squale, *Bendero*, 2018), nous comptabilisons trois occurrences, les deux premières figurant respectivement en début et en fin de phrase alors que la troisième se trouve au début d'une nouvelle phrase.

La première partie de notre travail a donc des fins quantitatives, visant à évaluer dans quelle mesure la police est présente dans les textes de rap français. Dans un second temps, nous avons tenté d'identifier la présence de thèmes récurrents et en lien direct avec la police au sein de notre échantillon de 417 chansons. Pour ce faire, plusieurs lectures de notre corpus et de nombreuses écoutes ont été effectuées. Ces thèmes sont au nombre de 5 et seront explicités dans le chapitre suivant. Ils nous permettront d'obtenir un premier point de vue concernant la description de la police faite dans notre échantillon. Ce sont au final quelques 455 extraits qui figureront dans un ou plusieurs thèmes et qui feront l'objet de notre analyse.

Ensuite, une fois les différents extraits répertoriés dans les thèmes appropriés, nous avons tenté de repérer différentes thématiques prégnantes au sein de nos extraits. Ces thématiques ont été répertoriées et classées selon un code couleur et seront expliquées dans la rubrique suivante.

### 5.3 Outils pour l'analyse de données textuelles

Enfin, il nous semble important de mentionner ce qui n'a pas été réalisé.

Une fois notre corpus réalisé, nous avons envisagé l'utilisation de divers outils d'analyse de données textuelles. Ces outils sont décrits et explicités dans un article de Fallery et Rodhain (2007). L'approche linguistique, utilisée dans le but d'analyser ce à quoi notre texte se réfère ainsi que son type d'énonciation, est réalisée par exemple au moyen du logiciel « Tropes ». L'approche lexicale est, quant à elle, utilisée pour expliquer de quoi parle un texte, au moyen de la statistique fréquentielle et de la proximité entre les termes employés (Fallery & Rodhain, 2007), en utilisant par exemple l'outil Alceste.

Cependant, nous avons fait face à plusieurs obstacles. Premièrement, la complexité de ces logiciels, lesquels requièrent une formation à laquelle nous n'avons pas eu accès. Il n'est donc pas possible de manipuler ces outils avec assez d'aisance que pour exploiter pleinement leurs possibilités. Le second problème auquel nous avons été confrontés réside dans le lexique du rap. Le logiciel Tropes, par exemple, établit des classements de catégories de termes présents dans le corpus que nous lui proposons. De nombreux termes utilisés par les rappeurs sont détournés de leur définition initiale. Pour donner quelques exemples, les termes « le bleu » et « de la jaune » sont utilisés pour désigner respectivement le policier, et du haschich. Le terme « porc » est également emprunté pour parler du policier. D'autres termes récurrents proviennent du verlan : « vesqui », « vil-ci », « re-fou ». D'autres encore ne proviennent simplement pas de la langue française, tels que « mbilas » – policiers –, « khabat » – ivre –, « harbat » – courir –, « arah » – attention – ou encore « bendo » – quartier. Certains de ces termes sont utilisés régulièrement, et l'utilisation de logiciel(s) ne les prenant pas en compte aurait risqué de fausser notre analyse ou d'occulter une partie de

celle-ci. Ces outils sont pertinents pour analyser des chapitres de livres, des discours écrits, mais semblent inadéquats concernant des textes de rap, lesquels requièrent une lecture humaine.

## 6. Résultats

### 6.1 Émergence de 5 thèmes principaux

Cinq thèmes en lien avec la police ont émergé de notre corpus. En premier, un thème concernant les diverses actions et méthodes policières telles que les écoutes téléphoniques, les filatures, les auditions ou les perquisitions. 188 extraits y font référence. Le deuxième thème concerne la fuite et l'esquive face à la police et comptabilise 153 extraits. Le troisième thème, avec 78 extraits, contient les expressions d'hostilité envers la police : menaces, violences physiques, violences verbales et moqueries. Le quatrième thème contient 68 extraits où la police est mentionnée pour sa seule présence, par exemple lorsqu'elle effectue une ronde ou une patrouille. Enfin, notre cinquième thème concerne les violences policières, telles qu'un usage jugé disproportionné de la force, des insultes, des contrôles au faciès et des accusations de racisme. Ce dernier thème contient 26 extraits.

#### 6.1.1 Méthodes/actions

Les extraits figurant au sein de ce premier thème font état d'une police très alerte, dont les seuls buts sont de les arrêter et de les surveiller. Pour ce faire, le recours aux écoutes téléphoniques est fréquemment évoqué, comme dans cet extrait : « *Mon cellulaire est sous écoute, la brigade des stup' sont mes auditeurs* » (Niska, *Medellín*, 2017), ou dans celui-ci : « *Des blêmes-pro, fils, y en aura toujours ; La police piste nos phones-tel* » (Damsó, *Mosaïque solitaire*, 2017). Les filatures constituent également un sujet de prédilection : « *Un rat des villes en bas des halls, le système m'a eu, j'passe ma vie sous filature* » (Niska, *Des flingues et des roses*, 2019). Cependant, cette menace permanente de se faire arrêter ne semble pas inquiéter les rappeurs, tels que Moha la Squale : « *Un bandolero s'arrête pas, même quand son poto s'est fait péter* » (Bandolero, 2018). L'artiste Ninho rappe par exemple « *Cinq balles le kilo d'beuh, mardi, je sais qu'les bleus viendront à la maison ; En parlant d'maison, j'en ai acheté deux* » (Promo, 2020). Cette mise en perspective entre dans un premier temps, la menace d'une perquisition, et dans un second temps, le fait de pouvoir faire l'acquisition de deux maisons pourrait être comprise comme étant, pour reprendre l'expression de Clarke et Cornish (1985), un calcul coûts-bénéfices, faisant du trafic de drogues un acte rationnel dont les répercussions seraient jugées faibles en contrepartie du bénéfice à retirer. La même lecture peut être faite concernant un extrait d'une chanson de PLK : « *Et si les blue veulent me mettre les menottes ; On fait les ous-s, aucune frontière ne nous bloque ; Ramène-les tous, 9 milli' sous l'siège, c'est pas du toc* » (*Toutes générations*, 2020). La perspective d'une arrestation, mise en balance avec le fait de gagner de l'argent, ne semble pas faire le poids.

Cette menace permanente d'être écouté ou d'être suivi, bien qu'elle ne semble pas impressionner outre-mesure les rappeurs de notre échantillon, permet d'installer une ambiance, et donne la sensation d'une omniprésence policière, faisant écho à Nielson lorsqu'il évoque la surveillance policière permanente dont seraient victimes certains rappeurs (2012).

Cependant, contrairement à ce qu'expliquait Nielson (2012), cette pression policière n'est pas évoquée comme étant une réponse à leur engagement politique, mais semble liée à une supposée activité délinquante. Citons à ce titre le rappeur Zola : « *Ras le cul de revendre du crack, ton équipe se cotise pour prendre une loc' ; Eh, la putain d'ta sœur, j'suis déjà menotté, dégaine pas ton taser (fils de p')* » (Alloicizolaski4, 2019).

### 6.1.2 Fuite/esquive

La police est ici considérée comme étant à fuir à tout prix. Souvent, les rappeurs expliquent entendre fuir les forces de l'ordre car ils sont en possession de drogues, comme Koba la D : « *J'suis dans l'allée, capuché, j'revendais des dix, des vingt, quand y a les keufs, j'partais* » (Four, 2019). La possession de drogues est évoquée autant pour la consommation personnelle : « *J'me roule un gros joint pur de qualité, j'esquive les voitures toutes banalisées* » (Heuss l'Enfoiré, *L'addition*, 2019) que pour la revente : « *J'pense au bénéfice, j'détaille ma moula, les bosseurs font temps plein en esquivant les mbilas* » (Bosh, *Merco*, 2020).

L'alcool est aussi cité comme étant un motif pour éviter la police, comme chez Ninho : « *J'évite tout contrôle de police, poto j'suis sous Jack à 2-20* » (M.I.L.S 2.0, 2018). L'alcool serait mentionné chez les rappeurs de manière positive, et sa consommation serait valorisée, comme avancé par Hardcastle, Hughes, Sharples (2013). Citons à ce titre le rappeur Ninho : « *Il est trois heures et j'vide la 'teille, et les p'tits reufs ont vesqui la dép', oh* » (Ni, 2019) mais également Jul : « *J'suis comme un autre mais j'suis pas ton pote, Capri-Sun, Vodka, j'rends fous les motards* » (*Je suis pas ton pote*, 2020). Ici, le fait de fuir la police représentée par les motards semble évoquer un jeu, une activité ludique. Mais le fait de faire demi-tour en voyant la police n'est parfois pas justifiée par quelque raison et semble être un réflexe, une habitude ancrée chez les rappeurs : « *Et ouais y a trop de schmitts en ville ; Alors je passe par les petites ruelles* » (Jul, *Ou lalala*, 2017). Enfin, le fait de fuir la police semble aussi être un motif pour mettre en avant ses aptitudes au pilotage, comme lorsque Naps rappe « *J'ai pris le RS6, je l'ai fait patiner, j'ai gué-lar la police, je les ai fatigués* » (*On passe le temps*, 2019).

Au sein de ce thème, les raisons dominantes évoquées pour fuir la police sont la consommation et la possession de drogues. Ces références récurrentes à la consommation de substances illicites au sein du rap ont notamment été étudiées et évoquées chez Rigg et Estreet (2019), lesquels avancent que les messages pro-MDMA pourraient influencer la consommation réelle de MDMA chez ses auditeurs. Le fait de parler avec fierté de sa consommation de drogue est également évoqué chez Miranda (comme cité dans Miranda & Claes, 2004). Cette promotion de la déviance dans les textes de rap a aussi été abordée chez Stephens et Wright (2000).

Selon Mucchielli (2003), les rappeurs opèrent une différenciation entre le haschich « conçu comme un produit de consommation banal » et la drogue, qui pousserait, elle, à la dépravation. Si la consommation de drogue dure n'est pas évoquée dans ce thème, la revente de celle-ci est mentionnée, comme par exemple chez PLK : « *Jamais j'm'arrête, si y a les condés en 4-4-2, je fais le tour de la tess, ..., tu crois qu'on a peur de vendre la 'cess ?* » (*On sait jamais*, 2020).

### 6.1.3 Présence sur le terrain

La police permet ici d'offrir un antagoniste au rappeur. Elle est utilisée comme un élément de décor relativement malveillant, auquel le rappeur fait face au quotidien. Elle est pourtant évoquée comme étant inerte, faisant simplement partie du paysage, comme par exemple chez Naps : « *J'suis dans la zone et y a les schmitts partout ; Elle, elle veut rien, elle veut juste la cartouche* » (*En boucle*, 2020) ou chez Jul : « *Ils ont pris le dos d'âne à trois, ils ont niqué le carter ; Les képis tournent dans le secteur, ça fait plus d'un quart d'heure* » (*Au pire*, 2018).

Si les artistes cités précédemment ne montrent pas de réelle hostilité envers cette présence policière, ce n'est pas le cas de tous. Citons par exemple Hatik : « *Eh, j'suis dans mon tieks, posé dans ma gov', j'attends les keufs ; Et s'ils viennent, du haut des bâtiments, les pavés pleuvent* » (*C'est la base/Y a les condés*, 2019). Le simple passage de la police est ici rejeté, réprimé avec violence.

Le fait que la police soit refoulée sans qu'aucun motif ne soit avancé pourrait traduire la « perception d'un conflit collectif, où la police incarne une figure hostile » (Roux & Roché, 2016, p. 729). Dans cet article, Roux et Roché (2016) expliquent ce ressentiment envers la police comme provenant de deux sentiments de discrimination intriqués : une discrimination à la fois raciale, et une discrimination territoriale. Cette réponse violente à la présence policière serait donc le fruit de traitements injustes en amont. C'est par exemple ce que semble expliquer Niska dans cet extrait : « *Eh, la police ? Interdit de rentrer au quartier (interdit, interdit, interdit), c'est les flash-balls contre les mortiers (ok, ok)* » (*Bandit chef*, 2020). Mais comme dans les thèmes précédents, le thème du deal est encore largement présent. Citons de nouveau Hatik à cet égard : « *Y a les condés plein la cité, wesh c'est comment ? Ça débite à la cité, wesh c'est comment ?* » (*Welcome*, 2019) ou Bosh : « *Les ients-cli passent et puis repassent comme dans un défilé ; Les condés passent et puis repassent avec les gros filets* » (*Défilé*, 2020).

#### 6.1.4 Hostilité envers la police

Dans la continuité du thème précédent, il n'est pas toujours nécessaire d'évoquer un motif pour montrer son aversion de la police, comme par exemple chez Djadja et Dinaz : « *J'aime pas les porcs, et ça depuis tout petit* » (*C'est pas ça la vie*, 2018) ou chez Nekfeu : « *Pour ton info', je fais peu confiance aux voleurs, mais encore moins à celui qu'appelle les flics (imbécile)* » (*Voyage léger*, 2019).

Les thèmes du deal et de la consommation sont toujours présents, notamment chez Zola : « *Sur les 22, téj' ta trottinette ; Quand ils sont là, ça continue de tartiner* » (*B.A.L.*, 2019). Si le passage de la police est réprouvé, il ne paraît pas susciter une réelle inquiétude pour autant. Chez PLK également, la police est insultée pour ses interférences dans le trafic : « *Gros salam à Saddam, à mes vendeurs d'salade, les condés ces salauds, sur l'terrain nous allument* » (*Calme*, 2020). D'autres extraits semblent se servir de la police comme d'un exutoire, un réceptacle qui permettrait de se défouler : « *Bendero est dans les bacs, Luna encule la B.A.C* » (Moha La Squale, René Croco, 2018), « *J'suis dans les coulisses profondes comme les abysses ; Là où on emmerde la B.A.C, Chuck Norris* » (Ninho, Dita, 2017), « *Ici, c'est la basse-cour, c'est nous les coqs ; Les poulets, on leur fait l'amour* » (Niska, *Story X*, 2017) ou encore : « *Pendant qu'tu patrouilles, pense bien à ta femme qui s'fait soulever par des cailles-ra toute la nuit, eh* » (Hatik, *Ouais mon reuf*, 2019).

Certains extraits, plus virulents, font le récit de problématiques plus profondes, et qui n'ont pas encore été abordées jusqu'ici. Ces extraits figurent à la fois au sein du présent thème, mais également dans

le suivant, concernant les violences policières. Bien que la question de la violence policière s'est avérée minoritaire dans notre étude, celle-ci est liée à certaines démonstrations de force hostiles.

### 6.1.5 Violences policières

Au sein de ce thème, les références à la consommation et au trafic de drogues disparaissent presque, bien qu'il faille tenir compte du nombre d'extraits bien moins élevé que pour les thèmes précédents. Certains extraits font écho à des affaires ayant connu une forte couverture médiatique : « *Le Ford Mondeo te dira j'ai commis crimes j'en suis pas fier ; J'suis avec Théo, on fuck les schmitts, j'rôde avec mon slip de fer* » (Booba, *Friday*, 2017) ou « *Beaucoup de rageux, l'monde en otage, à Floyd est l'hommage (ouh, ouh)* » (Damso, *BXL ZOO*, 2020). Citons également cet extrait de Nekfeu : « *Y a pas qu'aux USA que la police tue les jeunes ; Adama, Zyed et Bouna ne sont pas les seuls* » (*L'air du temps*, 2019).

D'autres extraits prennent un ton plus vindicatif, notamment dans cet extrait de Bosh : « *Ils font des bavures et continuent d'exercer, faudra pas pleurer quand les tirs s'ront inversés ; Un jour ça va péter faut pas s'inquiéter ; On est plus qu'eux si on rallie nos cités ; On a la force du nombre les p'tits sont excités* » (JITVB, 2020), mais également dans celui-ci : « *J'éprouve du dégoût envers tous les képis, ils ont tué beaucoup trop d'mecs issus des tés-ci, ..., à partir de maintenant, on va faire du sale et aucun d'nos actes ne sera modéré* » (Walter White, 2020). Enfin, certains extraits évoquent du racisme : « *Torse bombé comme Donkey, la police me prend pour un monkey* » (Niska, *Tuba life*, 2017), « *Tête de gweron, c'est rare qu'on me contrôle mais je risque de ber-tomb si les vils-ci me fouillent* » (Nekfeu, *Sous les nuages*, 2019).

Les extraits cités ici font écho à certaines de nos lectures présentées dans le corpus théorique, notamment à l'article de Marquet (2013) concernant une dimension militante et politique présente dans le rap, mais aussi dans l'ouvrage de Boucher (2013), où il est suggéré que le rap se montre violent en réaction au racisme policier et aux contrôles au faciès. C'est donc ici une conception plus historique du rap que nous retrouvons, avec des textes contestataires dénonçant des situations d'injustice dont font preuve les jeunes de cités. Suite aux lectures que nous avons effectuées, nous nous trouvons cependant étonnés de constater que cette rubrique est la moins fournie de toutes, avec seulement 26 extraits pour 417 chansons. Il serait intéressant à cet égard de s'intéresser à un rap moins commercial, ne figurant pas dans nos classements afin de voir si cette dimension contestataire est révolue ou simplement présente chez des artistes moins connus.

## 6.2 Sous-thèmes

L'analyse des extraits figurant dans nos thèmes a permis de mettre en exergue certains sujets de prédilection chez les rappeurs, inter-thématiques. Comme dit précédemment, la drogue, aussi bien sa consommation que sa revente, est omniprésente. C'est souvent dans cette optique que la police est citée : elle serait un frein au trafic mis en place dans les différentes banlieues évoquées chez les rappeurs. Le travail de Mucchielli (2003, p. 346) mentionnait également ce trafic, expliquant qu'il serait un moyen logique pour se faire rapidement de l'argent « dans un monde pauvre et sans travail ».

L'argent ainsi que les difficultés financières sont d'autres sujets fréquemment évoqués dans notre corpus. Citons à ce propos Koba la D : « *Avec moi, y a trois bacqueux, et j'me suis juré sur la vie d'ma mère d'plus voir la misère, d'plus connaître la hess* » (*Mélange*, 2019). L'argent devient donc motif à « faire le

mal », comme chez Naps : « *J'ai les civils à mes trousses, Yema ; Désolé je veux du flouze donc j'fais l'mal* » (Piste blanche, 2018). Il est aussi utilisé pour se vanter, comme chez Niska : « *J'ai tartiné toute l'année, j'ai coffré seize mille euros c'mois-ci* » (Tous les couler, 2019).

La détention d'armes à feu est également régulièrement évoquée, ainsi chez Zola : « *7.65 toujours sur moi, j'garde le mental, le métal et deux-trois balles, ouais* » (7.65, 2019). La consommation d'alcool est aussi mentionnée, notamment chez PLK : « *Coup d'gaz, y a les brassards, j'ai mon mélange de boissons* » (Toutes générations, 2020). Enfin, nous notons aussi l'approbation d'autres délits, comme lorsque Jul nous dit rapper « *pour ceux qui pètent des Brinks<sup>3</sup>, pour ceux qui forcent les barrages* » (Loca, 2018) ou les allusions aux cambriolages présentes à trois reprises chez Zola, notamment avec cet extrait : « *Chez ton père, quand ça dort, on arrache tes bijoux, on voit l'or et la mort ; Pour l'argent y a pas d'heures, y a trop de keufs dans l'secteur, on vide ton sac* » (B.A.L, 2019).

Le trafic de drogue et le recel étaient des thèmes également présents chez des rappers des années 1990, tels que IAM et Suprême NTM, mais ces sujets étaient évoqués comme étant à éviter, les rappers tentant de décourager leurs auditeurs (Decouvelaere, 2008). Nous constatons aussi la présence d'extraits dans lesquels les rappers mettent en avant leurs aptitudes en ce qui concerne les véhicules motorisés, par exemple chez Jul « *Fuck les têtes de civ' dans la 408 ; Passe la moto que j'fasse froter la bavette* » (Et je deviens fou, 2018), « *J'vais la lever, lever, la moto, poto tiens-toi bien ; Bientôt j'passe la troisième en l'air, bientôt je lève une main* » (Je ne vous oublie pas, 2017). Il nous semble intéressant de mentionner à cet égard le travail de Humez et Martinais (2010), lesquels présentent une enquête dans laquelle les riverains d'une banlieue lyonnaise se plaignent de « rodéos » ayant lieu dans le quartier.

Enfin, nous relevons également la forte présence de termes en lien avec la notion de territorialité : le terme « quartier », présent à 33 reprises, la « rue », citée 19 fois, ou encore la « cité », utilisée 25 fois, mais aussi le « secteur », la « zone », le « bendo ». Certains sont employés pour évoquer à la fois un endroit et une plaque tournante du trafic : le « four », le « terrain ». L'emploi fréquent de ce type de termes nous renvoie à l'article de Tsitsos (2018), dans lequel il est expliqué que le rap est utilisé, entre autres, pour défendre son territoire. Au regard de notre travail, cette dimension de défense territoriale fait sens, et la police serait donc envisagée comme un intrus, qu'il faut, au choix, fuir ou chasser. Les forces de l'ordre sont donc utiles pour représenter un antagoniste, permettant au rappeur de se faire le défenseur du quartier, en élevant la voix contre la venue de policiers.

### 6.3 Résumé

Au terme de notre analyse, plusieurs réponses peuvent être apportées à notre question de recherche.

Premièrement, la police semble être un thème récurrent au sein du rap français. Parmi les 875 chansons que nous avons écoutées, dont certaines n'étaient qu'instrumentales, 417 font mention de la police, avec un total de 869 occurrences. Ces 417 chansons représentent au total 47,6% de notre échantillon de 875 morceaux. Nous pouvons donc dire que, en moyenne, près d'un morceau de rap français sur deux mentionne la police. Pour l'année 2018, ce pourcentage s'élève à 41,2%. Pour 2019, il est de 45,4%. Nous constatons une augmentation en 2020 : 58,8%.

---

<sup>3</sup> Nom d'une compagnie s'occupant principalement de transports de fonds.

Ensuite, concernant les représentations de la police véhiculées par le rap français, celles-ci ne semblent pas faire l'objet de connotations politiques ou militantes. Au travers des paroles de nombreux extraits, la police semble poser problème en raison des missions qui lui sont attribuées, à savoir arrêter les délinquants et endiguer les trafics de drogues. Les forces de l'ordre représentent ainsi un obstacle. Notre thème concernant les violences policières, duquel émanent certains propos dénonciateurs d'une police violente, est minoritaire, et ne représente que 5,7% de nos 455 extraits. Les paroles étudiées dans le cadre de ce travail ne renvoient pas, en ce qui concerne la police, à des messages revendicateurs face un traitement inique. Le problème que pose la police aux rappers pourrait être résumé en quelques mots par cet extrait de Zola, déjà cité précédemment : « *Celle-là, c'est pour la B.A.C, ces salopes qui veulent nous empêcher d'tartiner* » (7.65, 2019).

## 7. Discussion

Nous aborderons au sein de cette rubrique les forces et les limites de notre étude, mais également sa possible implication pour des recherches futures, ainsi que sa mise en perspective théorique.

### 7.1 Limites et faiblesses

Ce travail comporte certaines faiblesses, de par sa méthodologie mais aussi concernant le traitement que nous accordons aux résultats. Notre méthodologie est par la force des choses expérimentale, et ne trouve pas de précédents dans le domaine de la criminologie. Des travaux similaires, mais non focalisés sur la police, peuvent être rencontrés dans les champs sociologiques et linguistiques. Nous n'avons pas la prétention d'être linguistes, notre analyse et notre méthodologie pouvant donc se révéler lacunaires, bien qu'originale et développée consciencieusement. Il ne nous a cependant pas été possible de trouver des outils plus adaptés à cet art musical qu'est le rap.

Nous avons précisé dans notre question de recherche qu'il avait été décidé de ne pas poser d'hypothèses de recherche afin d'éviter d'éventuels biais de confirmation. Notre recherche pourrait toutefois comporter d'autres biais. Notre analyse porte sur les extraits faisant mention de la police. Ces extraits se sont révélés nombreux, nous rappelons brièvement que près d'une chanson analysée sur deux comporte une allusion faite à la police. Mais en opérant notre sélection, nous nous sommes forcément privés d'une grande partie des textes présents dans ces chansons. Il nous est possible d'affirmer que la police est globalement peu accusée de racisme et de violences dans notre échantillon, contredisant ce qu'il est communément admis dans la littérature scientifique concernant le rap. Mais il ne serait pas honnête d'extrapoler nos résultats, en affirmant que le rap ne porte pas de message contestataire et politique. La transférabilité de cette étude est donc limitée et les résultats et conclusions doivent s'interpréter dans son propre contexte. De plus, de tels messages pourraient être portés sans que ne soient faites mentions de la police. Notre travail permet de comprendre quels sont les messages véhiculés quant à la police, mais nous ne pouvons élargir notre interprétation concernant d'autres objets, tels que l'État ou la justice en tant qu'institution.

Aussi, bien que notre premier échantillon de 875 chansons paraisse conséquent, il serait délicat de postuler qu'il soit représentatif de ce qu'est le rap français. Malgré le fait qu'il représente un genre musical en soi, divers courants et styles très différents aussi bien dans la forme que dans le fond font partie du rap français. En nous arrêtant aux albums les plus vendus et écoutés, nous nous sommes peut-être privés de

rappeurs portant des messages diamétralement opposés à ce que nous avons pu trouver. Le rap conscient, considéré comme un rap politique plus à même d'aborder des thématiques sociétales telles que le racisme et l'inégalité, se retrouve en décalage face à des textes centrés sur l'argent facile et la violence (Soteras, 2015), textes présents en abondance dans notre échantillon. Ce genre de rap serait donc peut-être plus approprié si l'on cherche des critiques structurées concernant la police. Précisons toutefois que notre but était d'investiguer le rap le plus populaire, raison pour laquelle nous n'avons pas opté pour un style en particulier.

## 7.2 Forces

Au regard de la popularité du rap, de la fréquence à laquelle la police est mentionnée chez nos 25 rappers, et de la défiance à laquelle semble faire face la police, notre étude semble légitime et pertinente. Nous n'avancions pas dans cette rubrique que le rap aurait un lien – qui soit direct ou indirect – avec les problèmes que rencontreraient les forces de l'ordre. Nous pensons cependant que notre étude pourrait, à l'avenir, être utilisée pour investiguer l'existence et la nature d'un tel lien, ce que nous évoquerons dans une prochaine rubrique.

Une autre force que nous semble présenter notre travail réside dans son originalité. En effet, il semble admis au sein de la littérature que les rapports entre le monde du rap et la police sont compliqués par essence. Cependant, nous ne sommes pas parvenus à trouver des travaux qui questionneraient, par l'étude des textes, la nature et la forme de ces rapports complexes. Notre travail apporte à ce titre diverses pistes.

La troisième qualité de notre travail que nous évoquerons ici contredit quelque peu la dernière faiblesse que nous avons citée plus haut. Si notre panel ne peut avoir la prétention d'être représentatif de ce qu'est le rap français, il permet cependant de donner un aperçu de ce qu'écoutent les utilisateurs de plateformes de streaming. En effet, parmi les 20 artistes présents dans le classement de Spotify (*Annexe 1*), 13 figurent dans notre échantillon. Nous pensons donc que les 875 titres écoutés peuvent représenter un bon point de départ.

## 7.3 Implications futures et pistes d'amélioration

En partant des thèmes que ce travail a fait émerger, il serait intéressant de questionner des consommateurs de rap afin de voir si leurs opinions et leurs perceptions de la police coïncident avec celles des artistes qu'ils écoutent : quel est leur sentiment lorsqu'ils aperçoivent la police, leur paraît-il normal d'insulter des policiers, trouvent-ils que les policiers sont racistes, ont-ils déjà rebroussé chemin en apercevant une patrouille de police. Il serait d'autant plus intéressant de pouvoir mettre en parallèle ces opinions et perceptions avec celles des non-consommateurs de rap.

Il pourrait aussi être instructif d'analyser cette perception de la police non pas uniquement à travers les textes, mais aussi à travers les clips musicaux. Ces derniers, en adéquation avec les paroles que nous avons pu trouver, sont susceptibles de véhiculer du contenu violent (Smith, 2005), et peuvent être utilisés pour faire la promotion de gangs (Lauger & Densley, 2018).

À l'issue de notre travail, nous avons voulu obtenir un bref aperçu de ce que pouvaient véhiculer les clips de rap français d'artistes provenant de notre échantillon, en comparant avec les thèmes et les sous-thèmes que nous avons pu trouver lors de notre recherche. Pour ce faire, nous avons examiné les clips les plus visionnés des cinq premiers artistes à figurer sur notre échantillon, à savoir Koba La D, Moha La Squale, Ninho, Sofiane et Naps (*Annexe 2*). Le clip le plus visionné de Koba La D, « Train de vie »,<sup>4</sup> comptabilise 69 millions de vues sur YouTube. Durant un peu plus de trois minutes, ce dernier nous présente, chronologiquement, la consommation d'alcool, la consommation de cannabis, deux individus passant un troisième à tabac, du trafic de stupéfiants, et un individu fuyant la police. Moha La Squale, dans « Ma belle »<sup>5</sup>, visionné 76 millions de fois, met en scène une villa avec piscine, un 4x4 Porsche, la consommation d'alcool et la consommation de cannabis. Ninho, dans « Mamacita »<sup>6</sup>, 129 millions de vue, apparaît en se faisant arrêter par la police et placer en prison. Le clip le plus visionné de Sofiane, « Tout l'monde s'en fout »<sup>7</sup>, comptabilise 101 millions de vues et met en scène un enfant dansant au milieu de la cité, pendant que les adultes sont en arrière-plan et consomment de l'alcool. Enfin, dans « Favela »<sup>8</sup>, Naps se met en scène au volant d'une Maserati, avant de monter à bord d'un yacht. Au total, la police est mise en scène à deux reprises sur cinq clips, alors que les sous-thèmes que nous avons relevés précédemment – alcool, drogue, matérialisme – sont, eux, présents dans chacune de ces vidéos.

#### 7.4 Mise en perspective théorique

La perspective criminologique n'a pas été centrale lors de ce travail. Si elle est perceptible et compréhensible au sein de la rubrique concernant les comportements délinquants, le rap et la musique, nous souhaitons ici préciser dans quelle optique ce travail est envisageable sous le prisme criminologique.

##### 7.4.1 Cultivation theory

La cultivation theory est une théorie conceptualisée par George Gerbner à la fin des années 1960. A l'origine, cette théorie émerge à contre-courant des recherches portant sur les médias de masse de l'époque : ces dernières cherchent à déterminer, à court-terme, l'effet que les programmes de télévision pourraient induire sur les perceptions et les croyances des spectateurs alors que Gerbner, lui, souhaite étudier ces effets sur le long-terme, car ils seraient « cumulatifs et imperceptibles » (Lazar, 2001). Les messages véhiculés à travers les médias contribueraient à former une culture et des croyances communes (Gerbner, 1969b). Selon Lazar, Gerbner n'entendait pas postuler que, par mimétisme, une consommation de contenus télévisuels violents induirait une violence réelle, mais plutôt qu'elle contribuerait à un sentiment d'insécurité (2001). Il affirmera cependant que plus un spectateur est exposé à des faits tels que des agressions sexuelles ou des violences conjugales, plus il acceptera l'objectification de la femme : en d'autres termes, des

---

<sup>4</sup> Koba La D, Train de vie, 2018. <https://www.youtube.com/watch?v=IUy2KcZpYMc>

<sup>5</sup> Moha La Squale, Ma belle, 2019. [https://www.youtube.com/watch?v=NsxdxA\\_j8nk](https://www.youtube.com/watch?v=NsxdxA_j8nk)

<sup>6</sup> Ninho, Mamacita, 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=2rCvEntZ--s>

<sup>7</sup> Sofiane, Tout l'monde s'en fout, 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=qwp89PtaUBA>

<sup>8</sup> Naps, Favela, 2018. <https://www.youtube.com/watch?v=6qo8GdxGpc>

individus exposés à certains contenus médiatiques auront tendance, sur le long terme, à aligner leurs croyances avec ce qu'ils peuvent voir ou entendre (Gerbner et al, 1994).

C'est cet effet de mimétisme qui servira à de nombreuses études portant sur un lien éventuel entre la consommation de médias et l'adoption de certains comportements. Une étude portant sur la consommation de chansons de rap où la femme est considérée comme étant soit inférieure, soit un objet, soit l'objet de violences, démontre un lien de corrélation entre cette consommation et un mode de pensée misogyne (Cundiff, 2013). Une autre étude, portant sur 194 étudiants, démontre une agressivité accrue après avoir été confrontés à des textes violents (Lennings & Warburton, 2011). Les rapports sexuels pourraient également être influencés par les contenus musicaux : l'exposition à des paroles et vidéos musicales sexualisées serait liée à une implication plus importante dans des comportements sexuels risqués (Wright & Rubin, 2020).

En considération de la cultivation theory et de ces diverses études, et en gardant à l'esprit que corrélation ne veut pas dire causalité, nous portons un questionnement quant à d'éventuelles répercussions, dans la vie réelle, des textes que nous avons pu découvrir. Est-ce qu'une consommation, sur le long terme, de rap français, pourrait influencer ses auditeurs à se soustraire à un contrôle de police ? Est-ce que l'exposition, en continu, à des textes mentionnant le trafic de drogues et l'argent facile, pourrait inciter des auditeurs à se lancer dans ce trafic ? Est-ce que le fait d'entendre son rappeur préféré proférer des insultes envers la police pourrait inciter l'auditeur à insulter des policiers ? C'est autant de questions que nous nous posons à la fin de notre recherche, et sur lesquelles nous invitons les auteurs de futures recherches à se pencher.

## 8. Conclusion

Notre question de recherche portait sur la description et la perception de la police au sein du rap français. Nous avons tenté d'expliquer quelles étaient les connexions entre ces deux populations, en partant des premiers différends jusqu'à des déboires survenus dans le courant de cette année. Dans le cadre de notre travail, nous avons décidé de ne pas émettre d'hypothèse de recherche, pour obtenir un point de vue global et général sur notre sujet. Malgré le fait qu'une hypothèse puisse être validée ou invalidée, nous craignons qu'elle puisse diriger notre travail, dans un sens ou un autre. Cette absence de question de recherche nous aura permis un cadrage plus large de notre objet. Précisons également que notre recherche est exploratoire, en raison du manque de précédents académiques sur le sujet.

Afin de répondre à notre question de recherche, nous avons sélectionné un panel d'albums de rap les plus écoutés en 2018, 2019 et 2020. Ce panel totalise 875 chansons. Après l'écoute de ces 875 chansons, et la lecture des textes s'y rapportant, nous pouvons avancer que 417 titres font mention de la police au moins une fois. Ces mentions, ou occurrences, s'élèvent à 869. De nombreuses lectures de notre corpus de 417 chansons ont permis de faire émerger la présence de cinq thèmes principaux en lien direct avec la police. Pour rappel, ces thèmes concernent : les actions et méthodes policières, la fuite et l'esquive face à la police, la présence policière sur le terrain, l'hostilité envers la police et les violences policières. Précisons encore que la compréhension de ces 875 chansons a nécessité la création de diverses listes de vocabulaire, lesquelles auront donc participé à l'émergence de nos cinq thèmes. Outre ces cinq thèmes, nous avons tenté d'identifier des sous-thèmes récurrentes parmi nos divers extraits. Nous n'avons pu trouver de sous-thèmes intra-thématiques, propres à un thème en particulier. En revanche, la consommation et la vente de drogues, la

consommation d'alcool, l'argent facile, le recours aux armes à feu ainsi que les références aux véhicules motorisés sont inter-thématiques et présents dans tous nos thèmes. Nous avons aussi relevé la présence de nombreux termes en lien avec la notion de territorialité. L'utilisation de ces termes semble traduire à la fois une volonté de représentation de ce territoire, et de sa défense.

Notre travail nous semble être une base en vue de recherches futures, notamment concernant une éventuelle influence de ces textes sur les consommateurs de rap français. Cette possible incidence concernerait l'attitude envers la police et l'opinion concernant celle-ci. Outre cette éventuelle influence, il serait intéressant d'investiguer la réception de ces paroles, et leur sentiment quant à ces dernières. Il se pourrait que l'audience du rap français soit plus intéressée par la musicalité que par les paroles, ou à l'inverse, que le propos du rappeur prime sur l'ambiance musicale. Il serait également intéressant d'obtenir le point de vue de certains rappeurs quant aux thèmes relevés dans notre travail, et de tenter de comprendre si leurs textes privilégient la transmission de messages particuliers, ou si c'est la puissance rythmique et l'ambiance globale qui est prégnante dans la rédaction. Ce sont autant de pistes et de questionnements vers lesquels mène notre recherche.

## 9. Bibliographie

- Albertini, A. (2021, 22 février). Les agressions contre la police nationale ont plus que doublé en vingt ans. *Le monde*. [https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/02/22/les-faits-de-violence-a-l-encontre-de-la-police-nationale-ont-plus-que-double-en-vingt-ans\\_6070753\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/02/22/les-faits-de-violence-a-l-encontre-de-la-police-nationale-ont-plus-que-double-en-vingt-ans_6070753_3224.html)
- Beru, L. (2006). Popularisation et récupération d'un marginalisme artistique. *Questions de communication (Nancy)*, 251–266. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7936>
- Best, S., & Kellner, D. (1999). Rap, black rage, and racial difference. *Enculturation*, 2(2), 1-23.
- Béthune, C. (1999). Le rap: une esthétique hors la loi. *Autrement. Série mutations (1989)*, (189).
- Boucher, M. (1998). *Rap, expression des lascars: significations et enjeux du rap dans la société française*. L'Harmattan.
- Boucher, M. (2013). *Casquettes contre képis. Enquête sur la police de rue et l'usage de la force dans les quartiers populaires*. L'Harmattan.
- Brown, J. D., Steele, J. R., & Walsh-Childers, K. (Eds.). (2002). *Sexual teens, sexual media: Investigating media's influence on adolescent sexuality*. Routledge.
- Chang, J. (2007). *Can't stop won't stop: A history of the hip-hop generation*. St. Martin's Press.
- Clarke, R. V., & Cornish, D. B. (1985). Modeling offenders' decisions: A framework for research and policy. *Crime and justice*, 6, 147-185.
- Cundiff, G. (2013). The influence of rap and hip-hop music: An analysis on audience perceptions of misogynistic lyrics. *Elon Journal of Undergraduate Research in Communications*, 4(1).
- Decouvelaere, S. (2008). 'Ça vient de la rue' French Rap's Perspective on French Society. *European Journal Of Cognitive Psychology*, 23(4), 36-42.
- Dimitriadis, G. (1996). Hip hop: From live performance to mediated narrative. *Popular music*, 15(2), 179-194.
- Duchêne, N. (2002). Langue, immigration, culture: paroles de la banlieue française. *Meta: journal des traducteurs/Meta: Translators' Journal*, 47(1), 30-37.
- Fallery, B., & Rodhain, F. (2007). Quatre approches pour l'analyse de données textuelles: lexicale, linguistique, cognitive, thématique. *Actes de la Conférence AIMS 2007*.
- Forman, M. (2002). *The 'hood comes first: Race, space, and place in rap and hip-hop*. Wesleyan University Press.
- French, K. (2017). Geography of American rap: rap diffusion and rap centers. *GeoJournal*, 82(2), 259-272.

- Fuck le 17 : le clip anti-police des rappeurs 13 Block crée la polémique. (2019, 11 novembre). *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/musique/fuck-le-17-le-clip-anti-police-des-rappeurs-13-block-cree-la-polemique-20191104>
- Gerbner, G. (1969b). Toward ‘cultural indicators’: The analysis of mass mediated public message systems. In G. Gerbner, O. Holsti, K. Krippendorff, W. J. Paisley, & P. J. Stone (Eds.), *The analysis of communication content: Developments in scientific theories and computer techniques* (pp. 123–132). New York, NY: John Wiley & Sons.
- Gerbner, G., Gross, L., Morgan, M., & Signorielli, N. (1994). Growing up with television: The cultivation perspective. In J. Bryant & D. Zillman (Eds.), *Media effects: Advances in theory and research* (pp. 17- 41). Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Geweld tegen politie blijft toenemen: “Een triest hoogtepunt”. (2021, 26 mars). *Het Nieuwsblad*. [https://www.nieuwsblad.be/cnt/dmf20210325\\_96714478](https://www.nieuwsblad.be/cnt/dmf20210325_96714478)
- Hansen, C. H. (1995). Predicting cognitive and behavioral effects of gangsta rap. *Basic and applied social psychology*, 16(1-2), 43-52.
- Hardcastle, K. A., Hughes, K., Sharples, O., & Bellis, M. A. (2015). Trends in alcohol portrayal in popular music: A longitudinal analysis of the UK charts. *Psychology of Music*, 43(3), 321-332.
- Herd, D. (2009). Changing images of violence in rap music lyrics: 1979–1997. *Journal of public health policy*, 30(4), 395-406.
- Hirsch, L. E. (2018). Rap as threat? The violent translation of music in American law. *Law, Culture and the Humanities*, 14(3), 482-500.
- Humez, J., & Martinais, E. (2010). La construction sociale de la nuisance: Un exemple dans un quartier industriel de la banlieue lyonnaise. In *Les Annales de la recherche urbaine* (Vol. 106, No. 1, pp. 176-184). Centre de Recherche d'Urbanisme.
- Karanfilovic, N. (2004). *Les implications sociopolitiques du rap afro-américain: de l'engagement new school au nihilisme gangsta* (Doctoral dissertation, Université Paul Verlaine-Metz).
- Kosanovich, K. (2014). Just be real: Creating and advertising hip-hop authenticity in the bronx and beyond. *Spaces and Flows: An International Journal of Urban and ExtraUrban Studies*, 4, 53-58.
- Kovacs, S. (2016, 6 janvier). Les rappeurs Poposte et Rémy au tribunal pour des paroles anti-police. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/01/06/01016-20160106ARTFIG00006-les-rappeurs-poposte-et-remy-au-tribunal-pour-des-paroles-anti-police.php>
- Kubrin, C. E. (2005). Gangstas, thugs, and hustlas: Identity and the code of the street in rap music. *Social problems*, 52(3), 360-378.

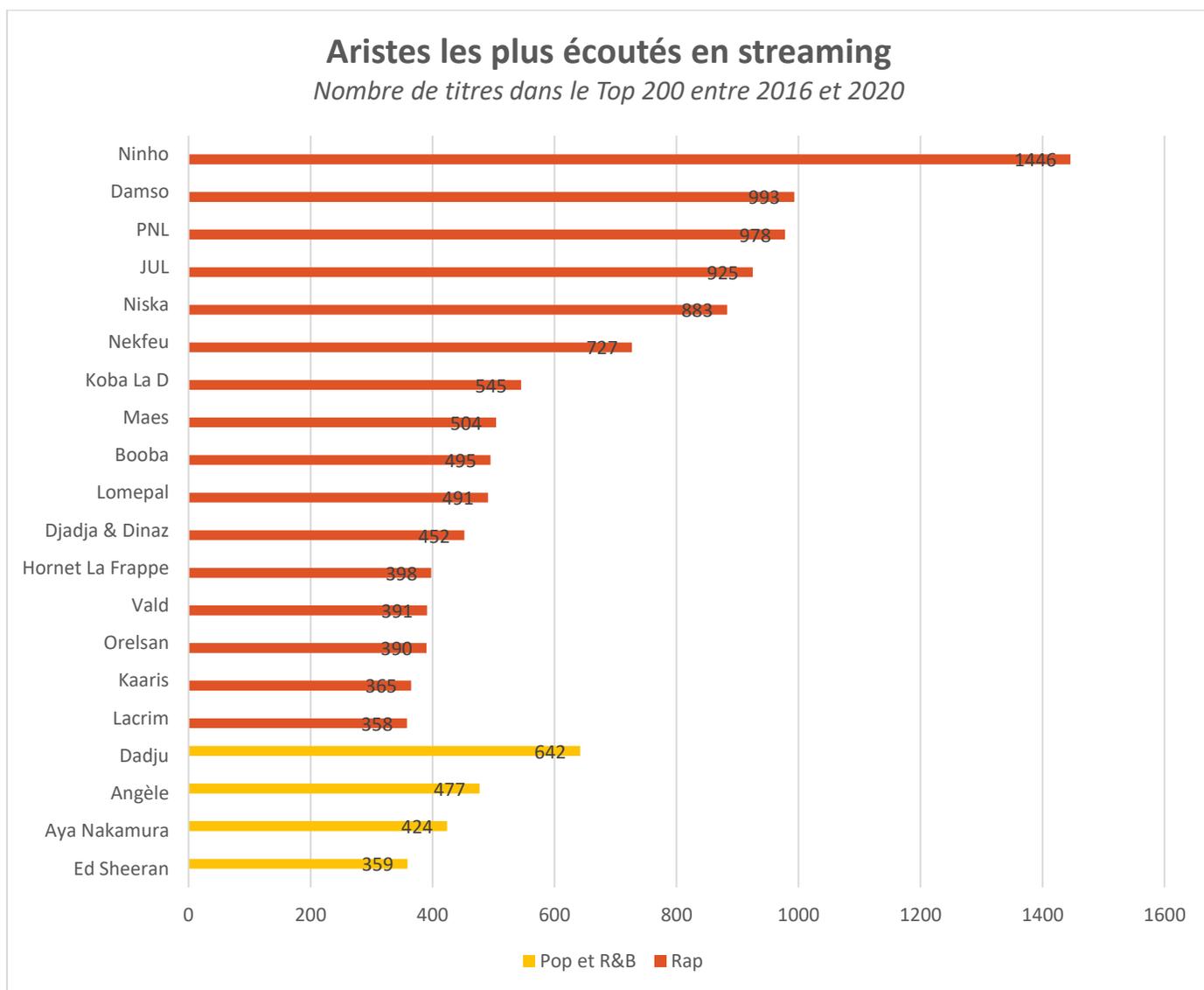
- Lauger, T. R., & Densley, J. A. (2018). Broadcasting badness: Violence, identity, and performance in the online gang rap scene. *Justice Quarterly*, 35(5), 816-841.
- Laughey, D. (2006). *Music and youth culture*. Edinburgh University Press.
- Lazar, J. (2001). Les médias dans la construction de la réalité. L'apport de la théorie de la cultivation. *Communication. Information médias théories pratiques*, 20(2), 66-84.
- Lena, J. C. (2006). Social context and musical content of rap music, 1979–1995. *Social Forces*, 85(1), 479-495.
- Lennings, H. I. B., & Warburton, W. A. (2011). The effect of auditory versus visual violent media exposure on aggressive behaviour: The role of song lyrics, video clips and musical tone. *Journal of Experimental Social Psychology*, 47(4), 794-799.
- Lessard, G. (2017). Du gangsta rap au hip-hop conscient: Subversions et alternatives critiques en réponse aux mythes américains. *Cahiers d'histoire*, 34(1), 187-217.
- Lipsitz, G. (1994). Diasporic noise: history, hip hop, and the post-colonial politics of sound. *Popular culture: Production and consumption*, 180-200.
- Magoria, T. (2020, 26 juillet). Streaming : les musiques que les Français écoutent. *Libération*. [https://www.liberation.fr/musique/2020/07/26/streaming-les-musiques-que-les-francais-ecoutent\\_1795135/](https://www.liberation.fr/musique/2020/07/26/streaming-les-musiques-que-les-francais-ecoutent_1795135/)
- Mantes-la-Jolie : Tirs de mortiers d'artifice et projectiles sur la police en marge du tournage d'un clip de rap. (2021, 28 mars). *Actu17*. <https://actu17.fr/mantes-la-jolie-tirs-de-mortiers-dartifice-et-projectiles-sur-la-police-en-marge-du-tournage-dun-clip-de-rap/>
- Marquet, M. (2013). Politisation de la parole: du rap ludique au rap engagé. *Variations. Revue internationale de théorie critique*, (18).
- Marsh, D., & Pollack, P. (1989). Wanted for attitude. *Village Voice*, 10, 33-37.
- Martinez, T. A. (1997). Popular culture as oppositional culture: Rap as resistance. *Sociological Perspectives*, 40(2), 265-286.
- Miranda, D., & Claes, M. (2004). Rap music genres and deviant behaviors in French-Canadian adolescents. *Journal of youth and adolescence*, 33(2), 113-122.
- Molinero, S. (2009). *Les publics du rap : enquête sociologique*. L'Harmattan.
- Montbéliard : Une patrouille de police attaquée à proximité du tournage d'un clip du rappeur M2z. (2021, 8 mars). *Actu17*. <https://actu17.fr/montbeliard-une-patrouille-de-police-attaquee-a-proximite-du-tournage-dun-clip-du-rappeur-m2z/>

- Mucchielli, L. (2003). Le rap de la jeunesse des quartiers relégués. Un univers de représentations structuré par des sentiments d'injustice et de victimation collectives. *Débats Jeunesses*, 13(1), 325-355.
- Nielson, E. (2010). "Can't C Me" Surveillance and Rap Music. *Journal of Black Studies*, 40(6), 1254-1274.
- Nielson, E. (2012). 'Here come the cops': Policing the resistance in rap music. *International Journal of Cultural Studies*, 15(4), 349-363.
- Pecqueux, A. (2007). *Voix du rap. Essai de sociologie de l'action musicale*. L'Harmattan.
- Perkins, W. E. (Ed.). (1996). *Droppin' science: Critical essays on rap music and hip hop culture* (Vol. 79). Temple University Press.
- Politi, C. (2017, 27 octobre). VIDEO. Le rappeur Jo Le Phéno jugé pour son morceau « Bavure ». *20minutes*. <https://www.20minutes.fr/paris/2017951-20171027-video-rappeur-jo-pheno-juge-morceau-bavure>
- Rebollo-Gil, G., & Moras, A. (2012). Black women and black men in hip hop music: misogyny, violence and the negotiation of (white-owned) space. *The Journal of Popular Culture*, 45(1), 118-132.
- Rigg, K. K., & Estreet, A. T. (2019). MDMA (ecstasy/molly) use among African Americans: The perceived influence of hip-hop/rap music. *Journal of ethnicity in substance abuse*, 18(4), 667-677.
- Rodriguez, N. S. (2018). Hip-hop's authentic masculinity: A queer reading of Fox's Empire. *Television & New Media*, 19(3), 225-240.
- Rose, T. (1994). *Black noise: Rap music and black culture in contemporary America* (Vol. 6). Hanover, NH: Wesleyan University Press.
- Roux, G. (2017). Expliquer le rejet de la police en banlieue: discriminations, «ciblage des quartiers» et racialisation. Un état de l'art. *Droit et société*, (3), 555-568.
- Roux, G., & Roché, S. (2016). Police et phénomènes identitaires dans les banlieues: entre ethnicité et territoire. *Revue française de science politique*, 66(5), 729-750.
- Russell, P. A. (1997). *Musical tastes and society*. In D. J. Hargreaves & A. C. North (Eds.), *The social psychology of music* (p. 141–158). Oxford University Press.
- Sekaninová, T. (2012). Stéréotypes liés au verlan: variation diatopique dans le rap français. *Mémoire de DEA, Université Masaryk*.
- Sköld, D., & Rehn, A. (2007). Makin'it, by keeping it real: Street talk, rap music, and the forgotten entrepreneurship from "the'hood". *Group & Organization Management*, 32(1), 50-78.

- Smith, S. L. (2005). From Dr. Dre to dismissed: Assessing violence, sex, and substance use on MTV. *Critical Studies in Media Communication*, 22(1), 89-98.
- Soteras, E. (2015). Rockin'Squat: le conspirationnisme sur fond rythmique. *Diogene*, (1), 229-239.
- Stephens, R. J., & Wright II, E. (2000). Beyond bitches, niggers, and ho's: some suggestions for including rap music as a qualitative data source. *Race and Society*, 3(1), 23-40.
- Syndicat Libre de la Fonction Publique, SLFP. (2020). *Violences contre les policiers*.
- Ter Bogt, T. F., Keijsers, L., & Meeus, W. H. (2013). Early adolescent music preferences and minor delinquency. *Pediatrics*, 131(2), e380-e389.
- Tsitsos, W. (2018). Race, class, and place in the origins of techno and rap music. *Popular Music and Society*, 41(3), 270-282.
- Van Craen, M. (2013). Explaining majority and minority trust in the police. *Justice quarterly*, 30(6), 1042-1067.
- Vonderau, P. (2019). The Spotify effect: Digital distribution and financial growth. *Television & New Media*, 20(1), 3-19.
- Wright, C. L., & Rubin, M. (2020). Sexualized Popular Music and Risky Sexual Behaviors Among Emerging Adults from the United States and Australia. *Howard Journal of Communications*, 31(1), 1-19.
- Zelenková, A. (2013). Arabismes dans les chansons de rap français: traitement lexicographique, adaptation phonique et rôle de l'origine des rappeurs. *Mémoire de DEA, Université Masaryk*.
- Zubčeková, H. (2015). Langage violent dans le rap français : Caractéristique ou cliché ? *Svět literatury – Časopis pro novodobé literatury (World of Literature – Journal for Modern Literatures)*, Special Issue : *Le monde de la littérature*, 293-303.

## 10. Annexes

### Annexe 1



Source : Spotify

*Annexe 2*

Liste des 25 rappeurs figurant au top 50 des ventes soit en 2018, 2019 ou 2020

1. Koba la D
2. Moha la Squale
3. Ninho
4. Sofiane
5. Naps
6. Bigflo et Oli
7. Damso
8. Lomepal
9. Niska
10. Booba
11. Vald
12. Orelsan
13. PNL
14. Zola
15. Heuss L'enfoiré
16. Roméo Elvis
17. Nekfeu
18. Djadja et Dinaz
19. Hatik
20. PLK
21. Bosh
22. Maes
23. Timal
24. 13 Organisé
25. Jul

Listes de vocabulaire

**Termes employés pour mentionner le policier en tant qu'individu**

1. Condé	26. Robocop
2. Keuf, feu-keu	27. Douanier
3. Civil, civ', vil-ci	28. Ilotier
4. Flic	29. Batman
5. Schmitt	30. Julie Lescaut
6. Porc	31. B.A.C-man
7. Bleu, blue	32. Maton
8. OPJ	33. Caille
9. Méchant	34. Fédéraux
10. Policier, policière	35. Shérif
11. Motard	36. Flicaille
12. CRS	37. Colombo
13. Commissaire	38. Hnoucha
14. Agent	39. Kis-dé
15. Bacqueux	40. Sanglier
16. Inspecteur	41. Choye
17. Flicaille	42. Pollo
18. Poulet	43. Dindon
19. Brigadier	44. Carabinieri
20. Cop	45. Officier
21. Chtar, re-chta	46. Hams
22. Mabila	47. Avatar
23. Coq	48. Sergent
24. Gendarme	49. Ninja
25. Gendo	

### Termes employés pour mentionner la police en tant qu'institution

1. Police
2. B.A.C, que-ba
3. Comico
4. Douane
5. Brigade des stup', les stup'
6. Policia
7. Poste
8. Départementale, dép'
9. OCRTIS
10. Municipale
11. 17
12. 22
13. PJ
14. C.I.A
15. La balistique
16. Brigade
17. Forces de l'ordre
18. La scientifique
19. La canine
20. GIGN
21. RG
22. Gendarmerie
23. La crim'
24. Les mœurs
25. PAF

## Termes concernant des objets et véhicules employés pour mentionner la police

1. Képis
2. Gyrophares, gyro'
3. Banalisée
4. Mondéo, mondé
5. Sirènes
6. Menottes
7. Alcootest, test
8. Ford
9. Brassard
10. Matraque
11. 5 étoiles, 1 étoile
12. Gazeuse
13. Berlingo
14. Vito
15. 308
16. Marée bleue
17. Fourgon
18. Pin-pon
19. Talkie
20. Insigne
21. Uniforme
22. Mégane
23. Passat
24. Focus

### **Actions, méthodes et verbes employés pour mentionner la police**

1. Contrôle
2. Pister
3. Péter (se faire arrêter ; saisie)
4. Enquête
5. Perquis', perquisition
6. Menotter
7. Course-poursuite
8. Sur écoute, être écouté
9. Fouille
10. Audition
11. Matraquer
12. Interpeller
13. Filature
14. Interpeller
15. Rodave
16. Barrage
17. Embarquer
18. Patrouiller
19. Arrestation
20. Saisie
21. Grésiller
22. Coffrer

### **Autres**

1. Arah
2. Arténa
3. Indic